

**Service d'Accompagnement
et de Protection Juridique**

Epinal, le 29 Avril 2015

Madame, Monsieur,

Le Service d'Accompagnement et de Protection Juridique de l'AVSEA, en partenariat avec la FNAT et l'ANDP, a le plaisir de vous informer de l'organisation d'un colloque **le 05 novembre 2015 au Centre des Congrès d'Epinal.**

Vous recevrez prochainement le programme détaillé de l'évènement et un bulletin d'inscription (*manifestation gratuite*).

LE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS,

UNE PROTECTION BIEN FRAGILE

Quelle place et quel rôle pour les services MJPM ?

Cette journée d'étude, construite autour de la question de « la place et le rôle des services MJPM », a pour volonté de croiser les regards des différents courants des sciences humaines et celui des professionnels qui œuvrent au quotidien dans le champ de la protection juridique des majeurs.

Partant du postulat que bon nombre de professionnels s'interrogent sur la place des services MJPM, leurs modalités d'intervention et la place de l'usager dans le processus d'une aide souvent « contrainte », il paraît essentiel de venir interroger cette place. Or, la place des services mais aussi celle de l'usager se construit, s'ajuste et doit perpétuellement être questionnée.

A partir de nos interventions, l'action des services MJPM vient questionner l'accompagnement des professionnels auprès de ces personnes souvent qualifiées de « vulnérables ». Se posent ainsi les questions de la prise en compte de la réalité de la situation particulière de la personne (il n'est de pire tyrannie que de vouloir le bien de l'autre) et de la notion d'intérêt de la personne.

La place des services MJPM, nous amène également à nous questionner sur les contours de notre mandat dans une dimension plus économique. En veillant sur le patrimoine des usagers mais aussi en le valorisant et en évitant qu'il ne se dégrade, l'intervention des professionnels laisse entrevoir une fonction de « régulateur » et nous incite à mener une réflexion sur le coût que devrait supporter la société si les services MJPM n'intervenaient pas.

Telles sont les pistes à explorer lors de cette journée afin d'enrichir les réflexions et venir assister dans leurs pratiques tous les professionnels concernés.

Informations et pré-inscription : **A.V.S.E.A. – S.A.P.J**
3 Allée des Noisetiers – B.P. 21095 – 88052 EPINAL Cedex 9
Tél : 03.29.38.27.25 ~ Courriel : sapj@avsea88.com